

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 21 Mai 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 08

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 04

Date de transmission
en préfecture :

26 MAI 2025

Par suite d'une convocation en date du 13 mai 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mercredi 21 Mai à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON.

Absents excusés : Christiane COLET-BAILLET, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Yvon TOI-OTTO, Virginie GUILLAUME, Anne-Marie CANGOU, Pierrot TAURUS.

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY,

Procurations : Louis-Jules DARES donne procuration à Jules OTTO, Yvon TOI OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Virginie GUILLAUME donne procuration à Cindy DARMIN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ernard BOULON.

Secrétaire de séance : Audrey BOURSEAU

Approbation du Projet Social du Centre Social Zabitan 2025-2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Projet Social de Territoire 2022-2026 élaboré conjointement par la Commune, la CAF et la CGSS

Vu l'adoption par l'assemblée délibérante le 19 mars 2022 de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Considérant les axes stratégiques de la CTG prévoyant notamment la création d'un Centre Social dénommé « Centre Social Zabitan »

Vu la création par l'assemblée délibérante le 14 mars 2023 d'un poste budgétaire pour le recrutement d'un (e) Directeur (trice) du Centre Social Zabitan

Vu le recrutement après appel à candidature, de Madame PROTO Sylvie en qualité de Directrice du Centre Social Zabitan en novembre 2024

Vu le projet social du Centre Social Zabitan élaboré par Madame PROTO et transmis à la CAF le 02 mai 2025.

Vu l'avis favorable émis par les services de la CAF pour l'agrément du Centre Social Zabitan pour une durée d'un an.

Considérant que les missions du Centre Social Zabitan s'inscrivent dans le cadre de la CTG autour de 4 champs d'intervention :

- La valorisation de la jeunesse
- Le soutien à la Parentalité
- L'accompagnement des aînés
- la promotion de la santé

Le Conseil municipal

Après exposé de la Directrice sur le projet du Centre Social Zabitan .

Après échanges de vue,

Décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le Projet social du Centre Social Zabitan **2025-2027** dont le projet est annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'acter, conformément à l'avis de la CAF, que l'agrément définitif du Centre Social Zabitan interviendra après une première évaluation de la mise en œuvre du projet social en **juillet 2026**.

Article 3 : D'approuver le Budget Prévisionnel ainsi que le plan de financement du Centre Social Zabitan au titre de **l'année 2025** tels qu'ils figurent dans le Projet Social du Centre Social Zabitan.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter au titre de l'année **2025**, les partenaires financiers et en particulier la CAF.

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

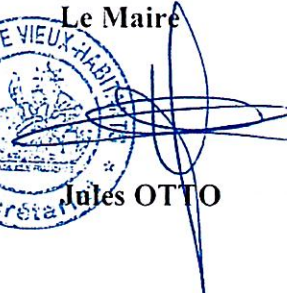
Article 6 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Mme la Comptable publique et à Monsieur le Directeur de la CAF.

Pour expédition conforme

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **26 MAI 2025**

Le Maire

Jules OTTO

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 21 Mai 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 08

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 04

Date de transmission
en préfecture :

26 MAI 2025

Par suite d'une convocation en date du 13 mai 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mercredi 21 Mai à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules **OTTO**, Jacqueline **TASSIUS**, Frédéric **OTTO**, Ernard **BOULON**, Cindy **DARMIN**, Joël **LANCASTRE**, Albert **AIRA**, Amour **GABALI**, Juliette **FARNABE**, Gérard **RAMASSAMY**, Sonia **JEREMIE CAMALET**, Ketty **LANCIEN**, Véronique **GOMBAULD**, Nicolas **BRESLAU**, Luigi **LANCASTRE**, Audrey **BOURSEAU**, Gaston **GERAN**, Aline **TOI**, Jennifer **LINON**.

Absents excusés : Christiane **COLET-BAILLET**, Louis-Jules **DARES**, Marie-Pierre **DARLY**, Christopher **GERAN**, Yvon **TOI-OTTO**, Virginie **GUILLAUME**, Anne-Marie **CANGOU**, Pierrot **TAURUS**.

Absent : Esther **JEREMIE-AMBRAISSE**, Alexandre **CLAIRY**,

Procurations : Louis-Jules **DARES** donne procuration à Jules **OTTO**, Yvon **TOI OTTO** donne procuration à Frédéric **OTTO**, Virginie **GUILLAUME** donne procuration à Cindy **DARMIN**, Anne-Marie **CANGOU** donne procuration à Ernard **BOULON**.

Secrétaire de séance : Audrey **BOURSEAU**

Approbation du Projet Social du Centre Social Zabitan 2025-2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Projet Social de Territoire 2022-2026 élaboré conjointement par la Commune, la CAF et la CGSS

Vu l'adoption par l'assemblée délibérante le 19 mars 2022 de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Considérant les axes stratégiques de la CTG prévoyant notamment la création d'un Centre Social dénommé « Centre Social Zabitan »

Vu la création par l'assemblée délibérante le 14 mars 2023 d'un poste budgétaire pour le recrutement d'un (e) Directeur (trice) du Centre Social Zabitan

Vu le recrutement après appel à candidature, de Madame **PROTO Sylvie** en qualité de Directrice du Centre Social Zabitan en novembre 2024

Vu le projet social du Centre Social Zabitan élaboré par Madame **PROTO** et transmis à la CAF le 02 mai 2025.

Vu l'avis favorable émis par les services de la CAF pour l'agrément du Centre Social Zabitan pour une durée d'un an.

Considérant que les missions du Centre Social Zabitan s'inscrivent dans le cadre de la CTG autour de 4 champs d'intervention :

- La valorisation de la jeunesse
- Le soutien à la Parentalité
- L'accompagnement des aînés
- la promotion de la santé

Le Conseil municipal

Après exposé de la Directrice sur le projet du Centre Social Zabitan .

Après échanges de vue,

Décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le Projet social du Centre Social Zabitan **2025-2027** dont le projet est annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'acter, conformément à l'avis de la CAF, que l'agrément définitif du Centre Social Zabitan interviendra après une première évaluation de la mise en œuvre du projet social en **juillet 2026**.

Article 3 : D'approuver le Budget Prévisionnel ainsi que le plan de financement du Centre Social Zabitan au titre de l'**année 2025** tels qu'ils figurent dans le Projet Social du Centre Social Zabitan.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter au titre de l'année **2025**, les partenaires financiers et en particulier la CAF.

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

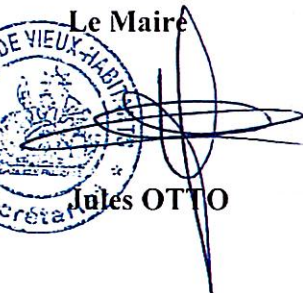
Article 6 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Mme la Comptable publique et à Monsieur le Directeur de la CAF.

Pour expédition conforme

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **26 MAI 2025**

Le Maire

Jules OTTO




Ville de VIEUX-HABITANTS

PROJET SOCIAL 2025-2027



CENTRE SOCIAL ZABITAN

INTRODUCTION

Ce présent document matérialise le projet social du Centre social ZABITAN pour les années 2025- 2027. Au cœur de la dynamique de notre organisation, il constitue la référence de base sur laquelle chaque acteur de notre centre social donnera du sens et une réalité concrète à son engagement.

L'enjeu est de définir nos objectifs, nos actions et de s'entendre sur les moyens à mettre en place pour les atteindre...

Il nous reviendra, par conséquent, de susciter l'engagement de tous au quotidien pour atteindre nos objectifs, qu'ils soient bénévoles ou salariés car ce projet suscite un réel intérêt. Il répond à un besoin prégnant pour l'amélioration du bien-être des citoyens et la participation à l'animation et au développement social du territoire.

❖ Ce document présente :

I) L'ACCUEIL COLLECTIF GLOBAL (AGC)

- Le diagnostic territorial.
- La démarche d'élaboration du projet social
- Les caractéristiques générales de l'équipement
- L'organisation administrative et fonctionnelle de l'équipement
- Les axes d'intervention
- Les fiches actions des activités
- L'Evaluation : Méthode

II) L'ACCUEIL COLLECTIF FAMILLE (ACF)

- Le diagnostic Famille
- Le projet famille parentalité
- L'axe d'intervention
- Les fiches actions des activités
- L'évaluation -Méthode

III) LE BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL -

- Le BP 2025

- La Ps accueil collectif Global (Indice de calcul)

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

➤ PRESENTATION DE LA COMMUNE

• ***Vieux-HABITANTS : Pays de la mémoire, terre de vallées, terre de musées :***

Située au sud-ouest de la Guadeloupe, Vieux-Habitants a pour communes limitrophes, BOUILLANTE au nord (avec la ravine Renoir et l'Anse à la Barque) et Baillif au sud avec la rivière du Plessis.

Avec ses 7200 habitants, Vieux-Habitants est une commune rurale qui a antérieurement bâti son développement sur l'agriculture. Secteur qui, depuis plusieurs années, n'est plus en mesure d'assurer la pérennité économique du territoire.

Membre de la communauté d'agglomération du Sud Basse-Terre, Vieux-Habitants doit contribuer pleinement au développement de cette région en y apportant toute la richesse et la diversité de son territoire.

Comme le rappelle son nom, Vieux-habitants est la plus ancienne commune de la Guadeloupe : Son église, son ancienne prison, son cimetière des esclaves, ses roches gravées, ses vestiges sous-marins sont autant d'atouts pour assurer un développement authentique et attractif.

3 Vallées sillonnent le territoire :

- Valle de la grande rivière
- vallée de Beaugendre
- Vallée de Plessis

La commune peut également se prévaloir de 3 musées du café (CHAULET, Domaine de VANIBEL et Domaine de la Grivelière).

➤ EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POULATION

Le nombre d'habitants est en nette diminution :¹

- La proportion des moins de 15 ans est sensiblement égale à la même catégorie d'âge de la Guadeloupe et de l'ensemble national ; ce qui traduit une baisse générale du taux de natalité en général : 21,7%. En 2010 et 17, 1,7% en 2021, pour la tranche d'âge de 0 à 14 ans.

- Les 15- 29 ans sont proportionnellement moins nombreux : 16,5%. En 2010 et 11,1% en 2021.
- La part des 30 -44 ans connaît une décélération démographique qui s'accroît avec une proportionnelle qui passe de 21% en 2010 à 12% en 2021.
- Les 45 -59 ans sont en progression : 20,2 % en 2010 et 25 % en 2021.
- En termes d'évolution par tranche d'âge, c'est la population sénior, âgée de 60 à 74 ans qui montre une progression plus marquée : 13,4 % en 2010 et 19,4 % en 2021 avec une espérance de vie qui évolue à partir de 75 ans et plus : 7,2% en 2010 et 11,4 % en 2021.

Des données qui mettent en relief une structure vieillissante de la population et une nette progression des situations d'isolement qui posent la question du bien vieillir à domicile.

➤ COUPLE-FAMILLE-MENAGE

La famille dite traditionnelle, organisée autour du couple avec enfants, reste le modèle familial dominant à 95,7%.

La représentation des familles dites « recomposées » reste faible : 4,3%.

La présence de familles monoparentales s'observe également sur le territoire : 12,5% ; composée majoritairement de cellules matriarcales à hauteur de 8,4%.

La taille moyenne des ménages est de 2,2 personnes par logement.

Les cadres et professions intellectuelles nouveaux arrivants, représentent 11% des ménages. Les employés 4%, les professions intermédiaires 2% et les ouvriers 1%.

➤ LES ALLOCATAIRES CAF

Le taux de couverture de la population par la CAF était en 2021 de 48,6 % pour la commune, contre 48,1% au niveau départemental. La proportion des personnes isolées et de couples sans enfant, représente la moitié des allocataires.

Malgré une diminution constante, la part des allocataires CAF à bas revenus reste très élevée (76% en 2013 et 65% en 2021). Autre indicateur : l'évolution du taux d'allocataires dépendant à 100% des prestations sociales est non seulement élevé

(46%) mais constante entre 2013 et 2021 ; illustrant une part importante de la population en difficulté.

Sur les 12% de familles monoparentales recensées, 8% d'entre elles ont été répertoriées avec un nombre d'enfants en forte difficulté sociale :

❖ En 2017, 510 mineurs étaient en situation de vulnérabilité dont :

- 70 de moins de 3 ans,
- 70 de 3-5 ans,
- 150 de 6-10 ans,
- 120 de 11-14 ans
- 110 de 15-17 ans.

❖ L'indice de vulnérabilité se définit lorsqu'un enfant cumule 4 des 7 facteurs de risque ; à savoir :

- 1-vivre dans une famille monoparentale,
- 2-vivre dans une famille nombreuse (3 enfants et plus),
- 3- vivre au sein d'une famille où tous les parents ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges),
- 4- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire,
- 5- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi,
- 6- Vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien,
- 7-Vivre dans un logement surpeuplé.

Ces carences socio-éducatives compromettent l'accès aux savoirs et aux apprentissages ; créant ainsi des inégalités sociales qui se forment dès le plus jeune âge.

L'étude du milieu, montre que la commune de vieux-Habitants peut être considérée comme un territoire rural défavorisé ; et il l'est d'autant plus par la faiblesse d'une offre d'activité éducative qui n'apporte pas aux jeunes un épanouissement et une ouverture culturelle suffisants pour favoriser la réussite éducative.²

En poursuivant le diagnostic, on peut constater un déficit de l'offre d'accueil dans le secteur de la petite enfance. On note globalement, un déclin des structures d'accueil.

- La commune a entrepris de gros travaux de rénovation bâtementaire de l'unique crèche fermée depuis la liquidation judiciaire de l'ancienne gérance privée. La volonté municipale dans ce domaine, est de maintenir une offre de service en DSP (délégation de service public).

- L'accueil périscolaire ne s'est pas développé sur le territoire.

² SOURCE PEDT

- Une timide reprise en Mars 2025, de l'unique centre de loisirs géré par l'association LES MATERNELLES HABISSOISES a accueilli une quarantaine d'enfants au cours des vacances de carnaval.

Il importe toutefois de prendre en compte la mise à disposition d'infrastructures collectives répartis sur l'ensemble du territoire. La plupart de ces équipements appartiennent à la collectivité et sont mis à la disposition du secteur associatif.

La collectivité a aussi commencé la rénovation des équipements sportifs. Il y avait déjà eu la création d'une médiathèque ; cependant cette médiathèque offre aux jeunes des ressources qu'ils n'explorent pas encore suffisamment.

➤ LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Le taux de scolarisation des 6 - 14 ans est stable, il oscille autour de 98%.

- 95,2% des 15 -17 ans sont scolarisés.

Ces données révèlent que les habissois sont peu concernés par une sortie prématurée du système scolaire.

Ce taux a connu une augmentation pour les 2 - 5 ans, passant de 78,5% en 2008 à 87,1% en 2019 ; ce qui s'explique en partie par la scolarisation, rendue obligatoire dès 3 ans.

L'effort sur la scolarisation précoce dès 2 ans, a eu un effet immédiat indéniable sur cette progression ; mais il ne se mesure pas encore en fin de scolarité et tout particulièrement après le bac pour une raison quasi mécanique : 16 années se passe entre le moment où un enfant entre en école maternelle et parvient au baccalauréat.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de prendre en compte les difficultés sociales et fragilités socio-économiques précédemment évoquées qui sont un frein réel à l'ambition scolaire des enfants.

Les partenaires socio-éducatifs relèvent des lacunes importantes des élèves dans les savoirs de base (français – mathématiques) ; particulièrement à l'entrée au collège.

Ces difficultés sont à mettre en corrélation avec les différents enjeux auxquels doit faire face la collectivité dans les champs de l'enfance et de la jeunesse :

❖ Dans le champ de l'enfance :

-La prise en compte de nouveaux besoins et de demandes sociales des familles, telle que l'augmentation de conflits parents/ enfants depuis la crise sanitaire.

- La petite délinquance qui touche les jeunes, les addictions aux jeux pouvant être à l'origine de certaines situations de décrochage scolaire.
- La nécessité d'apporter des réponses adaptées aux mutations de la population.
- L'adaptation de réponses face aux impacts des réseaux sociaux.
- La prise en compte des difficultés financières et des problématiques liées à l'accès à la mobilité qui ne permettent pas aux familles d'inscrire leurs enfants dans les activités extra-scolaires.
- Le développement d'une offre suffisante pour favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes.

❖ Dans le champ de la jeunesse :

- la prise en compte de la précarité sociale qui peut être un frein à tous les parcours.

- La nécessité de mobiliser tous les partenaires qui accompagnent les jeunes vers une insertion durable.

- La lutte contre le non-recours aux droits lié à la complexité des démarches administratives et l'illectronisme des personnes (difficulté dans l'usage du numérique).

Cette problématique de l'illectronisme pose la nécessité d'inscrire l'inclusion numérique dans une large perspective de cohésion sociale et d'accès aux droits de l'ensemble de la population.

- L'évolution de réponses permettant d'impliquer précocement les adolescents et jeunes dans l'élaboration de projets répondant à leurs aspirations.

- Le renforcement de la communication afin d'améliorer la lisibilité des actions en faveur des jeunes.

- Le développement d'actions innovantes permettant de révéler et de valoriser les compétences des jeunes.

Face à ces enjeux, la ville investit dans le développement de son territoire pour renforcer son attractivité et offrir à sa jeunesse, les moyens de se projeter avec optimisme. Elle souhaite poursuivre le développement des actions de loisirs éducatifs en direction des enfants. (6-12 ans) et consolider ses actions d'animation et d'insertion en faveur des jeunes. (12-25 ans).

- *Source PEDT (Projet éducatif de territoire)*
- *PST (Projet social de territoire)*

➤ NIVEAU DE VIE³

Le niveau de vie médian de Vieux-Habitants est estimé à 1193 € :

- 50 % de la population vit avec moins de 1193 € quand l'autre moitié dispose de plus de 1193 €. Ce niveau est inférieur de 186 € à celui calculé pour la Guadeloupe.
- 25% de la population de Vieux-habitants vit avec moins de 834€ par mois.
- 75% avec plus de 834€ par mois. Ce niveau est inférieur de 82 € à celui calculé pour la Guadeloupe.
- 75% de la population de vieux habitants vit avec moins de 1643€ par mois, 25% avec plus de 1643€. Cette base de revenu correspond au niveau le plus faible de la population la plus riche. Ce niveau est inférieur de 346 € à celui calculé pour la Guadeloupe.

L'écart des revenus entre la base des populations les plus riches et celles des populations les plus pauvres (1643 € - 834 € = 809 €) s'élève à 809 €. Ainsi, le niveau de vie des populations les plus riches de vieux-habitants est supérieur de 809€ à celui des populations les plus pauvres. Cet écart est inférieur de 263€ à celui calculé par pour la Guadeloupe et révèle des inégalités de vie moins élevées sur la commune.

Le taux de chômage est estimé à 37% à Vieux-habitants, soit un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de la France. Les jeunes sont particulièrement touchés. Il représente une part plus importante à l'échelle de la Guadeloupe : 59% contre 47%.

➤ TRANSPORT – ENVIRONNEMENT

Le transport public interurbain est géré par la communauté d'agglomération Grand SUD CARAIBE. Le système est peu fiable ; ce qui participe aux difficultés d'accès de la population aux manifestations socio-éducatives et culturelles organisées sur le territoire.

³ Source : Analyse des besoins sociaux (ABS)

Cet isolement est accentué par la configuration géographique du territoire, de ses quartiers et micro-lieux de vies, excentrés par rapport au centre bourg et non reliés par des lignes de transport permettant de se déplacer d'une zone à une autre.

➤ EQUIPEMENTS ET SERVICES

Malgré une dynamique démographique et socio-économique fragiles, Vieux- Habitants offre un potentiel attractif en termes de commerces, de services, d'équipements et d'infrastructures socioculturels et sportifs :

La ville compte 1109 établissements actifs dont 947 participants au système productif. Soit 93% des établissements. Le centre-bourg représente le secteur le plus actif. On peut y trouver :

- **Des commerces** (salon de coiffure, épicerie, boulangeries, magasin de prêt à porter, pressing, laverie, restaurants, commerce de distribution.
- **Des lieux culturels et sportifs** : Médiathèque, salle polyvalente, stade municipal, base kayak, gymnase.
- **Des établissements scolaires** : collège, maison familiale et rurale (MFR, école maternelle, école primaire ...)
- **Des professionnels de santé** : médecins, podologues, infirmière, masseur kiné.
- **Un centre local d'action sanitaire et sociale.**
- **Des associations de services à la personne.**
- **Un EVS (espace de vie sociale)**

Sur l'ensemble du territoire, il existe des équipements collectifs : Ils pourraient être optimisés dans le cadre de l'animation de la vie sociale du territoire. La plupart sont la propriété de la collectivité municipale. Ils sont mis à disposition du secteur associatif.

❖ *La répartition des équipements collectifs sur le territoire*

Quartier	Équipement existant	Propriétaire	Gestionnaire	Domaine d'intervention
Bourg Grande-rivière	Salle polyvalente Médiathèque	Collectivité	Ville	Animations diverses
	Maison familiale et rurales	Association	MFR	Education
	Local associatif	Personne privé	ASSIVAMOND	Social- Accompagnement Prévention de la délinquance
Schœlcher	Pas d'équipement à Schœlcher			
Boulevard	Local associatif	Collectivité	KA O KA (agrément) Viducasses Trait d'union Alternative 119	Culture Culture Séniors Accompagnement social
Cousinière Beau-soleil	BIK A WEB	Collectivité	Collectivité	Espace France service et tiers-lieux
	Terrain de foot	Collectivité	LES AMIS DU STADE	Sport
Marigot - Beaugendre	Complexe sportif de la voute	Collectivité	Associations	Animations sportives
			Association TI EKAW	
	Chapiteau de cirque	Personne privée	Gwada circus	Art du cirque
	Local associatif	Personne privée	Dom family Zen	Accompagnement scolaire
Géry - Tarrare	Espace France service	collectivité	collectivité	Inclusion numérique
	Local de la collectivité mis à disposition	Particuliers	Rezoli	Randonnée, animation de quartier
Grande rivière	Local associatif	Privée	Association VERTE VALLEE	Insertion Economie Solidaire

LE TISSU ASSOCIATIF

<u>Nom de l'association</u>	<u>Président</u>	<u>Adresse</u>	<u>N° de téléphone</u>
ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES			
KAOKA	Nicolas JEAN-PIERRE	Bld du Commandant Mortenol Espace Bokantaj 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.58.87.57 0590.98.54.24
Les Viducasses	Alice CANOPE	Bld du Commandant Mortenol 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.48.67.19
EDEN CLAD	Mme Clara POCHOT	Route de Géry	0690 99 63 14
Pikan	Claudy DURIZOT	56 Route de Grand-Rivière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.75.09.67 0590.98.54.50
K'zépïs	Rony BLOU	Rue Germaine Malespine Suédois-Le Bourg , Porte 8 97119 - Vieux Habitants	0690.94.78.85 0690.33.50.04
ADCS Gran Kannnal	Gerard RAMASSAMY	Cousinière Grand-Ravine 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.98.03.62
Ihéritaj	Késia HATCHI	2 Cité Enclos Joli Rue de la Fourmilière 97123 BAILLIF	0690.92.11.54 0690.92.06.98
L'Etang Beach	Didier TOI	89 Chemin Ravine Jambau Tarare 97119 VIEUX-HABITANTS	Mr Didier TOI 0690369202 (Président) Mme Corine FAUNE 0690926849 (1ère Vice-Présidente) Mme Mélinda FAUNE 0690528942 (Secrétaire adjointe) Mme Marie-Estelle DESBOIS 0690481565 (Trésorière)
Les Passionnés Habissois	Rowdy BOUNET	Cité Bord de Mer 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.94.50.40
Ti-Ekaw	Kelly SEVERIN	253 navarraine petite Sucrierie 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.93.71.14 0760.00.65.02
AVB Association les Amis de la Vallée de BEAUGENDRE	M. Jérôme BABEL	743 rue des tamariniers Boisrimbauld 97123 BAILLIF	0690 41 11 48

ADSBVH (Association donneurs du sang bénévoles de vieux habitants)	Albert Marcette		06.20.00.37.12
Création Brothers	Myriam ETIENNE	878 Vallée de Beaugendre 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.83.83.22
Hypnose	Jean-Louis TALBOT	Beausoleil 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.56.74.47 0590.98.49.77
Le Groupe musical Lynx	Joseph ETIENNE	Vallée de Beaugendre 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.34.89.52 0590.81.44.08
Les Jadeg's	Jean GERAN	49 Rue Alexie jérémie Le Boulevard 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.98.59.00
Protesta 2000	Samuel IBO	Plantin Rocroy 97119 VIEUX-HABITANTS	
Secousse Musicale Musique en karaïbe SIS- MIK	Pascal CURIER	Mont-Repos Cousinière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.42.67.09 0690.65.45.62
New Life	Ruddy CABRERA	Cousinière Grosse-Roche 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.58.76.15
Voodoo Studio	Jody AMIENS	575 Chemin Morne Marigot 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.92.10.21
Air services	Andréa DURIZOT	2 Rue Victor Shoelcher 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.98.39.67
Alternative 119	Liliane GUILLAUME	104 Ruelle Jules Gaston 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.99.87.39 0690.74.72.48
Association Familiale Catholique	Franck DESFONTAINES		0690.58.46.32
Assivamond	Sully BARUL VERGER FELICITE Fabiola (directrice)	11 Rue Fernand André 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.99.24.34 0690.81.41.20 0590 99 24 34
Les amis de la Lumière	Guy FACORAT	22 Bld Arnaud Nicolas 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.86.11.04
Secours Catholique de Vieux-habitants	Vincine BORDIN Louisiane BERTIN	4 rue Amédée Labique 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.00.70.40 0690.61.21.62
Zyé Wouvè	Yanna OUIKEDE	Marigot – Morne à Jules Kachiman 3 – Pte 631	0690.99.02.78
Amical Des Pompiers	Jean-marie DIMBAS	Le Bourg 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.20.10.30

La Vague Santé	Mme Jessie ANDRE		0690 31 92 75
La Qualité Habissoise	Mme Laura MELFORT	Géry 97119 VIEUX-HABITANTS	0690 30 11 76
Un autre monde	Mme Céline BONCOEUR Vincent Guery	Chemin de Tarare 97119 VIEUX-HABITANTS	0690 26 11 18
ADSBVH	Albert Marcette		0620 00 37 12
Arabica	Sauny BEAUJEAN Alexandre WARNIER	Marigot 97119 Vieux-Habitants	0690.72.41.91 0690.96.27.74
B.I.P Club Judo	Marie-Cossette THIMOTHEE	1229 Vallée de Beaugendre 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.53.99.40
E.C.O	Fortune HATCHI	Bld du Commandant Mortenol 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.81.06.98
Felin'x	Orenélien GOMBAULT	Bld du Commandant Mortenol	0690.00.52.59
Habiss Twirl	Anne-Marie CANGOU	Chemin Tarare 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.71.04.49
J.S.V.H	Aline CAREL	Tarare 97119 VIEUX-HABITANTS	0690 47 10 09
Les Amis du Stade	Georget TALBOT	Cousinière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.74.17.38 0690.83.83.28
Les Flamboyants	José DUBLIEN	2093 chemin di plessis Cousinière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.95.27.83
Royal Tigre Savate	Frantz LABIQUE	Cousinière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.30.07.90
K'Roulé	Roger PROMENEUR	Navarraine Petite Sucrerie 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.59.27.66
Zabitan Badminton	Eric CASTAIGNEDE		0690.54.10.19
Zabitan Natation	Allan HUYGHUES-BEAUFOND Kelly MOUTOU FERTE Luidji		0769 15 12 42 0690 42 22 96 0690 98 84 88
Gwadabulles	Gisèle CHATELAT	211 Chemin de Tarare 97119 Vieux-Habitants	0691 27 25 27
KALAMUS	Mickael BILMAHER		0690 47 77 81
C.U.B.E - Cubing in Unity for Better Experience	M. Arné AIMÉ	Gery, 97119 VIEUX-HABITANTS	0690 34 21 91
KARUKERA RACING TEAM	M. AME Nicolas	Vallée de Beaugendre 97119 VIEUX-HABITANTS	0690 21 00 24

Trait d'Union	Pierrot TAURUS	Bld du Commandant Mortenol 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.95.73.70 0590.98.64.10
Habitation l'Oiseau	Alain GUILLOD	Grand-Rivière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.48.48.00 0590.92.43.96
Verte Vallée	Gérard BERRY	Grand-Rivière 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.98.63.06
A.C.D.E.	Félix LUREL Monza JEAN	Lotissement Dardanelles Marigot 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.39.36.32 0690.95.70.12
Eritaj Bitasyon	Suze ANGELY	444 Chemin des Poiriers Grand-Ravine 97119 vieux-habitants	0690.34.38.52 0590.98.57.65
IRETRA	Germain CANTAL	Grand-Croix 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.59.53.45
Habis' Laliwondaj	Modeste SALIGNAT	985 Grand-Croix 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.45.46.29 0690.81.35.25
O Pipirit Chantan	Aude LEVIEL		0766 23 90 71
Nature Kulture 971	Philippe SAHAGIAN		0690.32.82.48
Amicale Des Marins Pêcheurs	Yvon TALBOT	Morne THOMAZO 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.30.20.28
Assofwi	Frédéric BOURSEAU	Route du Bouchu 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.65.34.73 0690.59.83.23
Groupeement des Entreprises du Sud Basse- Terre	Jacqueline COLOMBO	68 Bld des Habissois Souverains 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.38.25.72
Maison Familiale et Rurale	Thierry COLOMBO	Bld du Commandant Mortenol 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.98.48.45
Tremplin pour L'emploi et l'insertion	Patrick BEAUDRY	Géry Zone Artisanale 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.54.46.76 0690.53.39.14
Agir é Co	christian MANCEL	Chemin du bouchu 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.98.18.00
Caféïna	Lucile KABELA	35 Résidence Caféïna Le Bourg 97119 VIEUX-HABITANTS	06 90.53.39.14
Résidents De L'Anse à la Barque	Claudine PLACIDE	15 Lotissement Anse à la Barque 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.92.94.71
Association des Locataires de Kachiman		205 Résidence Kachiman 2 97119 VIEUX-HABITANTS	

Association les amis de Beaugendre	Jérôme BABEL	743 rue des tamariniers Bois Rimbaud 97123 Baillif	0690 41 11 48
AVLSCH	M. BOURRE	Bourg 97119 Vieux-Habitants	
Gwada Circus Compagnie	Guillaume POMPOUGNAC	308 Navarraine Marigot 97119 VIEUX-HABITANTS	0590.38.41.24 06.51.33.04.69
Les Amis Du Stade	Georget TALBOT	Cousinière 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.83.83.28 0690.74.17.38
Rezoli	Ludovic AMIENS	Chemin communal de Géry Maison OTTO Franz 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.41.71.42
Scrabble 119	Claude CAIRO Liliane GUIRIABOYE	Chemin Vanier 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.19 86 88 0690.76.99.42
Tarare An Mouvman	Joseph LOUISY	Tarare chemin ravine Jambau	0690.53.96.28
VH Culturelle Loisirs Sportive	Jean-Claude BOURRE	129 Rue Bassien Capsa 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.13.49.61
Lekol An Nou	Betty TOUSSAINT		0690.48.70.08 0690.93.25.35
Les Maternelles Habissoises	Eunise DESTOUR	Géry maison BALTUS 97119 VIEUX-HABITANTS	0690.29.73.91

➤ UN PROCESSUS PARTAGE

Ce premier projet social est le fruit d'un travail de concertations, de discussions avec les habitants, les partenaires internes, externes et les élus.

Il s'est déroulé en plusieurs phases :

1ere PHASE :

- Des rencontres et des échanges avec les associations du territoire.
- Un questionnaire pour mieux connaître les besoins et les attentes des habitants. Ce questionnaire a suscité un vif engouement et une bonne adhésion populaire.

Les résultats ont permis d'observer les caractéristiques suivantes :

- **Dans la vie familiale :**

- Une implantation durable de la population habissoise.
- Une majorité d'habitants occupant un poste dans le secteur public.
- Une contrainte de mobilité, surtout pour les habitants des sections les plus éloignées.
- Une population vieillissante ayant toujours à charge des adolescents ou jeunes adultes.
- Une incapacité à accéder aux loisirs (départ en vacances).

- **Dans la vie sociale :**

- Une difficulté d'accès aux manifestations malgré une communication efficace.
- Une diversité d'activités à développer (sportives, marches collectives, culturelles, et loisirs).
- Une nécessité de favoriser la création du lien social.

- Une méconnaissance des missions du centre social.

Cet état des lieux a permis de définir des besoins sociaux :

DOMAINES	CONSTATS	BESOINS
<u>VIEILLISSEMENT</u>	• 19% de la population est vieillissante	-Lutter contre l'isolement et la sédentarité des séniors. -Résoudre les problématiques liées au vieillissement.
<u>SANTE</u>	• Nbre de médecin en chute libre avec âge avancé. • Patientèle importante • Manque de diversité dans l'offre médicale	• Promotion de la santé. • Accès aux droits. • Le soutien de l'entourage des personnes en souffrance psychique. • Trouver des solutions aux conduites addictives. • Faciliter l'accès aux soins pour tous les habitants. • Attirer de nouveaux médecins sur le territoire. • Diversifier l'offre de soins.
<u>ANIMATION</u>	Manque de participation des habitants dans les activités structurantes	❖ Offrir de nouvelles activités correspondant à l'attente de la population avec une meilleure communication.
<u>EDUCATION</u>	Fort taux d'illettrisme à l'entrée au collège	Un accompagnement de la scolarité (suivre l'enfant dans son parcours scolaire et communiquer avec les acteurs du système scolaire).
<u>FAMILLE</u>	Fragilité de la structure Familiale	❖ Accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur quotidien. ❖ développer les conditions du bien-être des familles. ❖ Soutenir les parents dans leur rôle au quotidien.

❖ Des besoins qui ont permis de poser la création d'un centre social comme un des outils d'une convention territoriale autour de 4 axes :

- La promotion de la santé.
- Le soutien à la parentalité.

- La valorisation de la jeunesse.
- L'accompagnement des aînés.

2^e PHASE :

- Une période de préfiguration du centre social a développé un approfondissement de ce diagnostic partagé avec le recrutement d'une directrice qui s'est engagée dans une démarche « d'aller-vers », au travers de rencontres à la fois informelles et formalisées d'habitants, d'associations et de partenaires sociaux.

Une stratégie qui a amené :

1) Le repérage de réseaux de partenaires internes et externes efficaces lors de différentes concertations.

2) La formalisation de convention de partenariat qui préfigure l'ébauche d'une participation active de personnes ressources, de professionnels au sein de l'activité du centre social.

3) L'émergence d'initiatives bénévoles qui vont amener des habitants à Initier et animer des ateliers.

4) L'élaboration d'un questionnaire de besoin pour développer le contenu des orientations sur lesquelles le centre social travaillera durant son premier agrément.

5)- La réalisation d'un flyer interactif pour communiquer sur les missions d'un centre social et inviter, par ailleurs, les habitants à participer à la construction de son fonctionnement. (Définition de logo, mode gouvernance bénévoles salariés...).

6)- L'organisation d'une campagne relationnelle dans le cadre d'un événement populaire du territoire pour aller à la rencontre des habitants et s'imprégner de la vie locale.

L'expérience racontée est un stand tenu par le centre social ZABITAN, lors du Noël KAKADO, une fête coutumière et fédératrice de tradition, de partage et de liens sociaux.

C'est une proximité qui a accentué les bases d'une relation avec les habitants et orientée les axes du projet social qui en découlent sur l'animation de la vie sociale à mener au sein du centre social ZABITAN.

Cette expérience a été l'occasion de percevoir, à travers les échanges, un bon ressenti de la population sur la démarche centre social, vécue comme une initiative attendue.

Une accentuation de cette démarche sera l'occasion de développer des actions « hors les murs » pour rencontrer les habitants et aller au plus près des besoins du territoire.

- Une chargée d'accueil a été recrutée dans le cadre de cette 2^e phase pour assurer une fonction « accueil », en référence au référentiel métier de la CNAF et au développement de l'activité du centre social sur le territoire.
- Différentes bases de données ont alimenté le contenu des axes d'intervention de ce projet social :
 - INSEE : Source statistique
 - PST : Projet social de territoire
 - PEDT : Projet éducatif de territoire.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EQUIPEMENT

IDENTIFICATION

- Dénomination : CENTRE SOCIAL ZABITAN
- Adresse : Boulevard des Habissois – Souverains – Bourg
97119 VIEUX-HABITANTS
- Local : Commune – Propriétaire du bâti (terrain + construction)
Projet de travaux de réhabilitation

Zone de compétence : Territoire Communal

Statut juridique :

Le centre social ZABITAN est un équipement porté par la collectivité municipale de Vieux-habitants. Ses missions s'inscrivent dans le cadre d'une CTG (convention territoriale globale) autour de 4 champs d'intervention :

- La valorisation de la jeunesse
- Le soutien à la parentalité
- L'accompagnement des aînés
- La promotion de la santé

Date de création : Novembre 2024

Directrice : Sylvie PROTO

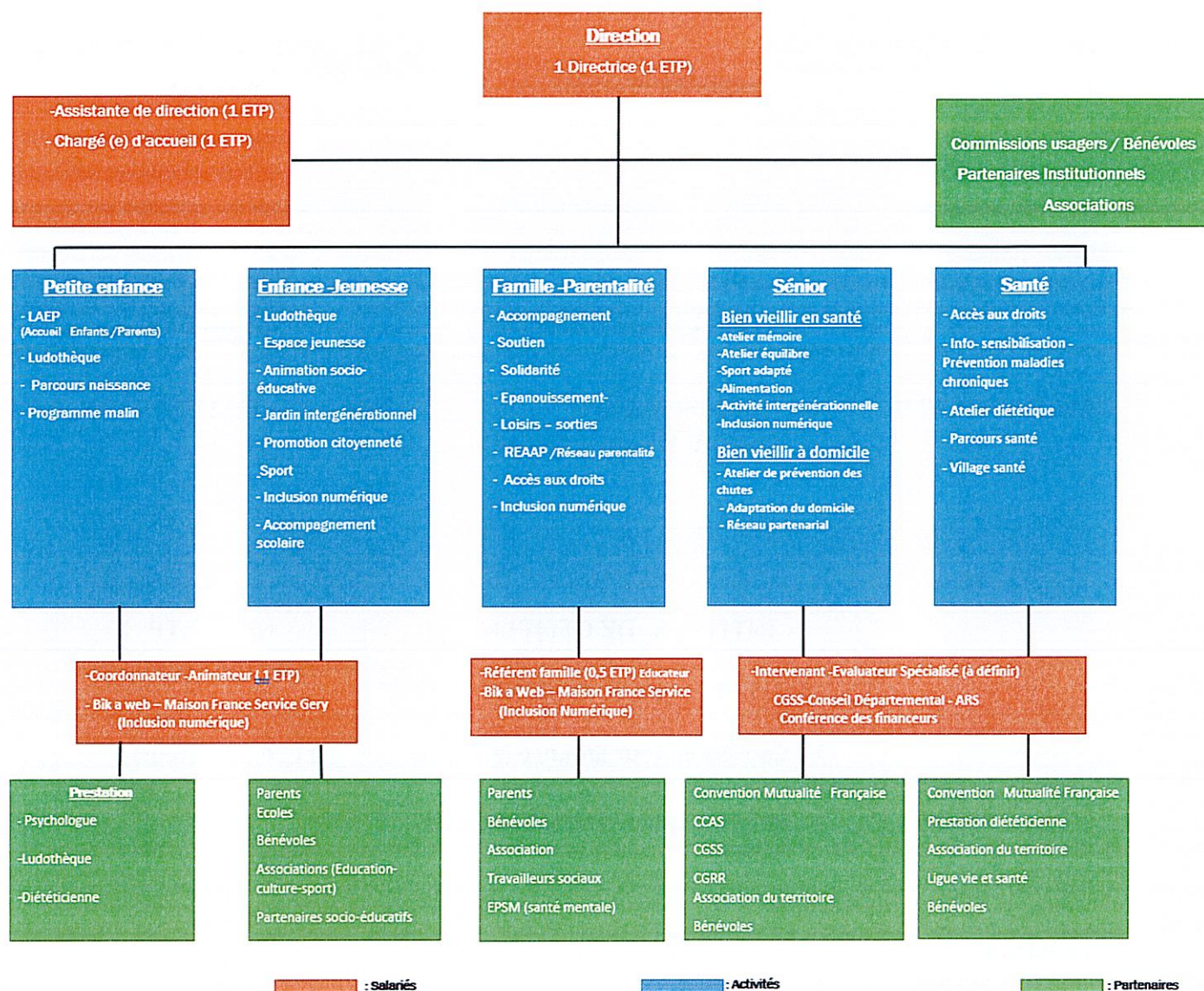
Courriel : sylvie.proto@mairiedevieuxhabitants.fr

Téléphone : 0690-99-25-78

- Objet :
- 1 ère demande d'agrément :
 - Agrément sollicité :
 - Animation Globale et coordination.

PILOTAGE ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION

■ ORGANIGRAMME FONCTIONNEL :



❖ REPARTITION SALARIES PAR POSTE D'ACTIVITES

	INTITULE DE L'EMPLOI	NBRE ETP
PILOTAGE	➤ Directrice	1 ETP
	➤ Chargée d'accueil	1 ETP
	➤ Comptabilité -Gestion	0,12 ETP

	INTULE DE L'EMPLOI	NBRE ETP
ADMINISTRATIF	➤ Assistant manager Contrat d'apprentissage	0,12 ETP

	INTITULE DE L'EMPLOI	NBRE ETP
PERSONNEL DU PROJET SOCIAL	<u>SALARIE AGENT COMMUNAL</u>	
	➤ Coordonnateur Enfance jeunesse	1 ETP (A définir)
	➤ Référent pôle animation Socio-culturel	1 ETP
	<u>INTERVENANTS</u>	
	➤ Bénévole	
	➤ Ludothécaire	
	➤ Psychologue	
	➤ Diététicienne	
	➤ Partenaire médico-social	
	➤ animateur scolaire	
	➤ Psychopédagogue	
	➤ Coach sportif	
	➤ Association du territoire	

❖ MANAGEMENT

Le fonctionnement du centre social sera basé sur un mode de gouvernance horizontal et participatif pour donner une légitimité à toutes les contributions, indépendamment du rôle occupé. Les décisions qui seront prises seront validées par la majorité, sinon par la totalité des personnes.

Ce mode de gouvernance bienveillant et équitable, s'appuiera, pour ce faire, sur l'organisation de différentes commissions au sein de tous les secteurs d'activités du centre social (salariés- enfants-jeunes, seniors, bénévoles-usagers, habitants...). Elles seront mises en place et animés par la directrice du centre social. Le 1^{er} objectif sera de conforter une relation bénévoles-salariés adaptée à chaque niveau de participation et suivant une organisation, des méthodes et des moyens établies en commun. Un accompagnement et une formation à la responsabilisation des représentants des commissions constitueront notre 2^e objectif.

Des représentants de chaque commission composeront, autour de l'organe de direction, une équipe transverse pour permettre une mutualisation des moyens et aboutir à la réalisation d'un objectif global et commun du projet centre social.

La directrice veillera à la participation de toutes les représentations :

- 1) **Usagers habitants** : Bénévoles d'activités, militants engagés dans le mieux-vivre ensemble... Ils seront acteurs de la vie, de la gestion du centre et de son fonctionnement. Socle important d'un espace où la démocratie locale prendra tout son sens, ils seront invités à prendre part à l'élaboration, l'évaluation et la vie du centre.
- 2) **Salariés** : La qualification du personnel sera une condition essentielle à la réussite du projet. Elle passera notamment par la mise en œuvre de formation permettant une adaptation au poste, selon les missions et les objectifs à réaliser.

La direction mettra également en place les conditions favorables à une bonne connexion d'équipe (fiche de poste, réunion collective, rendez-vous individualisé, entretien d'évaluation et de professionnalisation...) pour clarifier les rôles et les responsabilités de chaque salarié.

- 3) **Partenaires institutionnels et associatifs** : Fédérateur, le centre invitera ses partenaires à toutes les étapes du projet (mise en œuvre, démarrage, élaboration du diagnostic).

Contractualisation et négociation seront, par ailleurs, au cœur des partenariats qui vont se construire au fil des étapes et du temps des activités

❖ **Organisation d'une fonction d'accueil et d'écoute** des habitants, des familles et des groupes assurés par un chargé d'accueil.

Une mission reconnue et cadrée par un référentiel CNAF qui vise à proposer une offre d'information, d'orientation, d'accès aux droits et de recueil des besoins des habitants.

Une immersion en milieu professionnel dans un centre social ou EVS de la Basse-Terre est prévue pour permettre à l'agent de la collectivité de mieux appréhender la fonction d'un(e) « chargé(e) d'accueil en centre social. Ses missions sont fixées à partir d'une fiche de poste et feront l'objet d'entretiens réguliers avec la direction du centre social.

Les conditions de réussite de cette fonction, supposeront également un aménagement chaleureux d'un espace qui favorise l'échange, la convivialité mais également la garantie d'un espace sécurisé d'écoute, de confort et de confidentialité.

La dimension relationnelle est également retenue au travers d'une posture et d'une relation à l'autre qui respecte des valeurs fondamentales de respect, de dignité et de solidarité.

Assuré à titre principal par une personne, l'accueil sera toutefois appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe, à partir d'une charte qui sera établie au sein de la structure.

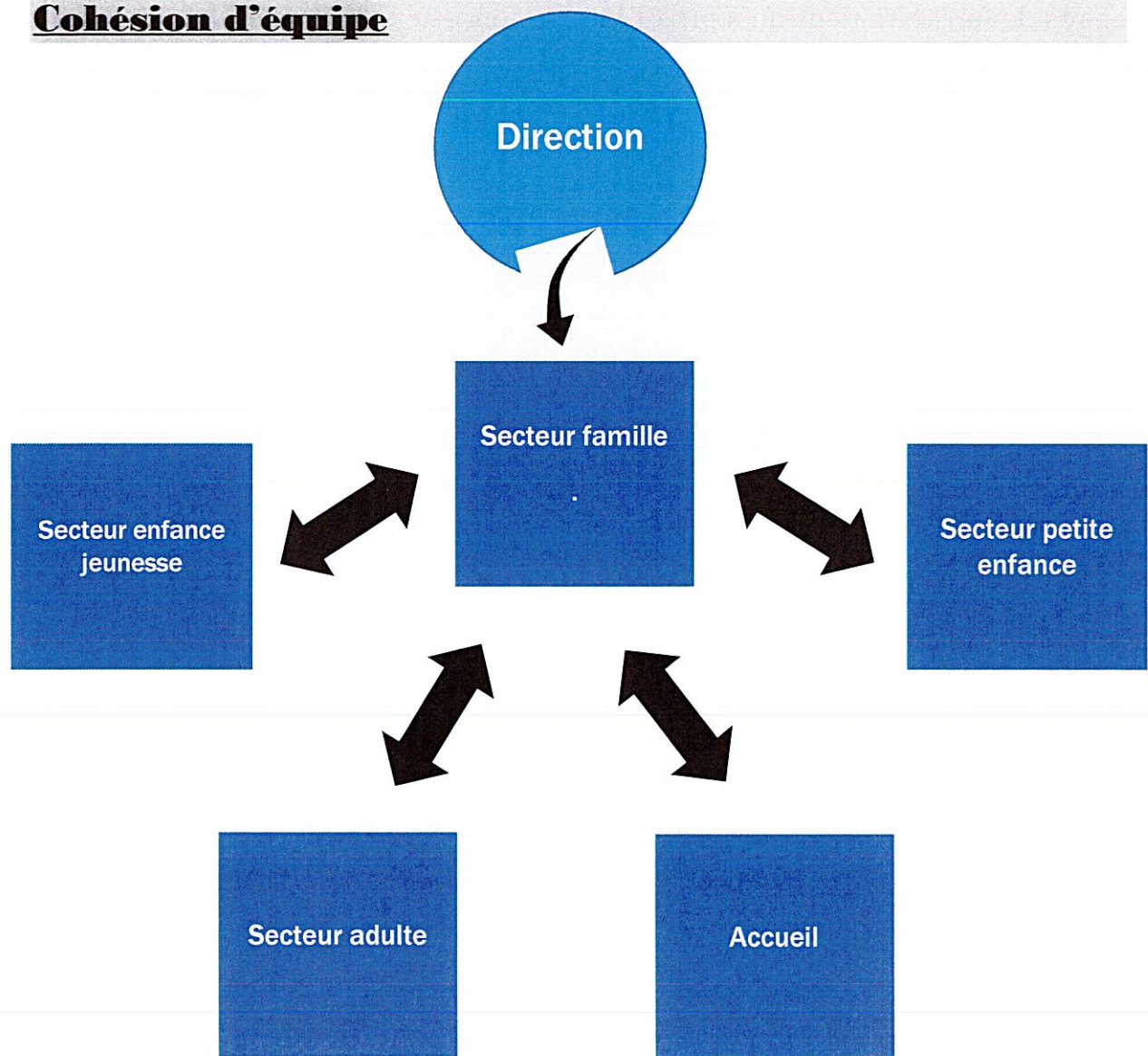
❖ **Partie intégrante de la fonction d'animation globale, l'animation collective famille (ACF)** fera l'objet d'un projet spécifique et différencié.

Pour l'année 2025, nos actions seront principalement orientées vers une ambition éducative qui aura pour objectif d'emmener les parents à développer leur potentiel relationnel et leur compétence dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Différentes activités, et ateliers seront organisés pour renforcer la qualité de ce lien. Ils seront présentés et évalués dans le cadre des « fiches-action » de ce projet social.

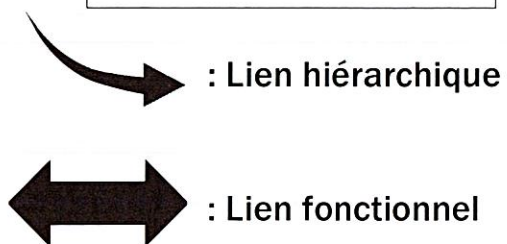
Dans un deuxième temps, il s'agira, au cours de la 2^e année (2026) de construire une projection financière (Fond Européen) en complément de la Ps ACF (animation collective famille) pour le recrutement d'un « référent famille qualifié » qui va coordonner toutes les actions familles de manière transversale et porter son expertise avec les différents

partenaires du territoire dans un « projet famille concerté » répondant aux problématiques familiales du territoire.

Cohésion d'équipe



LEGENDES :



❖ PLAN DE COMMUNICATION

Le centre social projette de mettre en place un plan de communication dans le cadre d'un ordre du jour de rencontre, associant toutes les instances représentatives de la structure et les élus autour de l'organe de direction.

Il sera important, dans ce cadre, de maintenir une bonne communication sur les missions et le projet social auprès des habitants, des élus et des partenaires institutionnels.

Ce plan de communication portera sur :

- Un état des lieux des outils et des canaux de communication existants.
- L'élaboration d'un plan de communication à l'échelle de l'ensemble du territoire.
- Les éléments à communiquer.
- Les stratégies à mettre en œuvre
- L'utilisation et l'extension de supports existants au sein de la collectivité.
- La création, à plus long terme, d'un support de communication dédié au centre social (journal, site Internet).



LOGO
FOTO

Ka nou
Ka mèt

Donne ton idée



Centre social
Zabitan



Bénévoles



- Les habitants seront partie prenante de ce plan de communication

LES AXES D'INTERVENTION

Une communication efficiente et des liens actifs entre les différents axes d'intervention vont permettre de mettre en synergie des actions au sein de tous les secteurs avec les professionnels et les bénévoles du centre.

Ces actions seront présentées sous forme de « fiche-actions » au sein de chaque secteur.

❖ LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES - CONTENU

➤ PETITE ENFANCE : **Grandir et explorer le monde.**

Les 1000 premiers représentent ce moment de vie qui court de la grossesse aux 2 ans révolus de l'enfant. Le centre social développera un axe prioritaire sur cette période naissante de la vie parce que c'est une étape importante pour le développement de l'enfant, sa santé et celle de l'adulte qu'il deviendra.

Les connaissances scientifiques confirment de plus en plus que durant cette période :

- Le cerveau et le corps de l'enfant se développe à une vitesse extraordinaire : il interagit, explore et découvre le monde.
- Les environnements où il grandit, ses 1eres expériences peuvent durablement influencer son développement et sa santé à l'âge adulte.

Cette période est ainsi un moment crucial pour répondre aux besoins essentiels de l'enfant et prévenir des inégalités qui se forme dès le plus jeune âge.

La commune de Vieux-Habitants connaît un déficit important en matière d'équipement destiné à l'éveil des jeunes enfants du territoire.

Pour favoriser la création d'un environnement favorable au développement de ce jeune public, le centre social ZABITAN s'est donné pour objectif d'inviter les parents à prendre du temps avec leurs enfants pour construire la qualité d'un lien d'attachement précoce au sein de 2 activités :

.1) Un LAEP : Lieu d'accueil ENFANT/PARENT

C'est un espace convivial qui accueillera, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. L'accueil de futurs parents pourra être intégré, sans être exclusif.

Cet espace de jeux libre et adapté pour les enfants sera également un lieu de paroles pour les parents. Il sera ouvert sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques de ce lieu.

Il permettra au jeune enfant de développer sa sociabilité, sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde.

C'est de ce fait, un espace d'épanouissement pour l'enfant qui va le préparer en douceur, à la séparation avec son parent avec les conseils et l'accompagnement d'un psychologue qui interviendra dans le cadre d'une prestation de service. ;

Le LAEP aura également pour objectif de favoriser les échanges entre adultes, de prévenir et de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles ; isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel. Il sera ouvert aux assistantes maternelles

L'intervention d'une diététicienne, également en prestation de service apportera aux parents, conseils et informations nutritionnelles dans le cadre du « programme malin » pour donner dès le plus âge, de bonnes habitudes alimentaires et favoriser une alimentation saine et équilibrée

1.2) Une ludothèque mobile

La Ludothèque est un espace d'éveil où sont réunis des jeux et des jouets mis à la disposition des familles pour créer du lien avec leurs enfants à travers le jeu.

La ludothèque offre aussi à l'enfant un lieu qui lui permet d'expérimenter ses compétences à son rythme, d'explorer, de créer et d'imaginer.

Au-delà de cette mission de donner à jouer, la structure remplit ainsi, plusieurs rôles elle participe à l'éveil de l'enfant sur le plan éducatif, social et culturel :

➤ **Sur le plan éducatif:**

La ludothèque vise à offrir aux enfants toutes les possibilités d'épanouissement de leurs activités ludiques. Le jeu est un média essentiel à l'apprentissage et au développement de l'enfant. Pour l'adulte, il est enrichissant, car il lui permet de voir son enfant différemment et met en évidence ses compétences. C'est un moment de partage entre parents et enfants dans un espace exclusivement dédié aux activités ludiques.

La ludothèque est un lieu propice à l'apprentissage de la responsabilisation, de l'autonomie, de la règle, mais aussi à la découverte et aux savoirs. Elle proposera des espaces riches et variés stimulant l'imaginaire et la cognition.

La ludothèque favorise les échanges d'expériences entre parents qui pourront observer d'autres modèles d'éducation parentale et échanger sur leurs pratiques éducatives.

Elle permettra également de valoriser les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, et de créer des moments privilégiés.

➤ **Sur le plan social et culturel:**

Pour favoriser les échanges et les rencontres par l'intermédiaire du jeu, la ludothèque proposera un espace favorable à la socialisation, un lieu ouvert aux différences afin d'encourager l'intégration et la reconnaissance de l'autre. Elle favorisera également la mixité sociale.

A travers le jeu, l'enfant apprendra à se confronter à l'autre, à partager, à élaborer des moments de jeu commun, à vivre ensemble, à respecter chacun, à créer des liens et à échanger des savoirs. C'est aussi permettre à l'enfant de s'approprier certaines règles de vie, tel que le respect des lieux, du matériel et le jeu des autres.

➤ JEUNESSE : Epanouissement/découverte et initiative.

L'adolescence est une période de la vie où l'individu construit son « JE » personnel. C'est un moment d'apprentissage de l'autonomie. Afin d'accompagner les jeunes vers l'âge adulte, Le centre social mettra l'accent sur le développement d'une démarche participative qui constitue un moyen d'apprentissage de la citoyenneté et de différentes compétences socio-éducatives : prise de parole en public. Art du savoir écouter, de s'intégrer dans un groupe et plus généralement dans la société.

Pour atteindre cet objectif, nous nous appuierons sur des méthodes permettant la libre expression de tous, l'écoute bienveillante et le respect pour favoriser la prise de décision collective et un fonctionnement démocratique. Nous partirons ainsi des idées et de la volonté des jeunes afin de répondre un maximum à leurs envies. Nous leurs permettront de prendre le temps de construire, de réfléchir, d'essayer de se tromper pour apprendre, en prônant l'idée du « tous capables ». Il sera par conséquent nécessaire d'intégrer les idées et savoir-faire des jeunes aux différents programmes d'activités et à la construction de projets.

La commune n'est intégrée dans aucun dispositif de réussite éducative et de politique de la ville. Il convient néanmoins, pour le centre social Zabitan de participer à la valorisation et à la réussite éducative des jeunes du territoire, compte tenu d'indices de fragilité

Socio-économiques élevés qui sont de nature à entraver leur développement et leur épanouissement au sein de la cité.

➤ FAMILLE : Parentalité et ambition éducative

Voir PROJET SPECIFIQUE

➤ SENIOR : Bien vieillir en santé BIEN VIEILLIR A DOMICILE

La participation des seniors exprime notre volonté d'ouverture à toutes les tranches d'âges de la population.

Une démarche inclusive et intergénérationnelle au travers de la valorisation d'initiatives proposées par ces personnes ressources ; les seniors ont une richesse d'expériences accumulées au fil des années qu'ils pourront transmettre aux générations futures que ce soit dans le domaine professionnel, artistiques, scolaire....

A cet effet, l'ouverture d'un atelier intergénérationnel intitulé, » du jardin à l'assiette « et adapté à la condition physique de chacun, leurs sera, entre autres, proposés pour favoriser le maintien du lien social et le partage des connaissances.

Ces liens seront de nature à développer la mixité des publics accueillis et à renforcer leurs sentiments d'appartenance sociale.

Par ailleurs, le centre social proposera, en partenariat avec le CCAS :

- Des activités de bien-être, détente et activité physique adaptée.
- Différents ateliers de prévention dans le cadre d'une convention signée avec la Mutualité Française.
- Une mise à disposition d'agents de la collectivité au sein de deux espaces numériques pour les aider à effectuer leurs démarches en ligne.
- Un axe d'évaluation à venir de notre activité, sera pensé pour dresser des constats permettant de connaître les spécificités du territoire dans ce domaine.

La participation du centre social à la création d'un réseau de partenaires aura alors, pour objectif, d'aborder de manière collective, la question du vieillissement et l'adaptation du domicile au sein de la commune qui connaît un fort accroissement de sa population âgée de 65 ans et plus.

➤ PROMOTION DE LA SANTE : Accès aux droits

Prévention des affections chroniques

La part des assurés sans recours aux soins depuis 2 ans est passé de 5,91% en 2018 à 11,46 % en 2021 au sein de la commune.

En 2021, 850 assurés soit 13,35 % des bénéficiaires de 16 ans et plus n'ont pas déclarés de médecin traitant.

Par ailleurs, la commune reflète une réalité départementale qui révèle une augmentation inquiétante du nombre de maladies chroniques (diabète, surpoids, cholestérol...).

Ce sont des problématiques de santé publique de nature à mobiliser l'engagement du centre social, au service des besoins de la population, sur 3 volets :

- Un service de proximité pour accompagner les démarches d'accès aux droits et aux soins et sécuriser les parcours de santé.
- La formalisation d'une convention-cadre instaurée avec la Mutualité Française pour développer des programmes, des ateliers d'information et de prévention santé.
- A plus grande échelle, l'organisation d'un village santé pour informer, dépister et conscientiser les habitants sur la prise en charge de leur capital santé.

CONCLUSION

La dynamique de l'animation locale et culturel au sein du territoire de vieux-Habitants est un facteur de cohésion et de bien-être social pour les habitants. Il s'agit pour le centre social, équipement de proximité de l'animation sociale, de participer à son développement. Le territoire dispose à cet effet d'un riche potentiel associatif, de différents services internes- externes et de porteurs d'idées qui contribuent à changer la vie des habitants et à dynamiser le territoire. Parmi eux, certains nous ont semblé répondre à l'objectif d'animation de la vie du centre social :

- Développement du lien social au plus près de la réalité du territoire et des besoins des habitants.
- Dynamisation de la vie sociale et du vivre-ensemble autour de manifestations et de transmission du patrimoine local.
- Valorisation, soutien, promotion d'initiatives d'habitants. Individuelles et collectives.
- Prévention de l'exclusion numérique (Bik a web – Espace France service).
- Organisation d'initiatives et activités solidaires.

Ces objectifs vont permettre au centre social de :

- Mettre en place des actions adaptées aux besoins du territoire et de la population.
- Développer des projets collectifs pour favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble.
- D'organiser une fonction d'accueil des habitants, des familles.
- De participer à la coordination et à la concertation avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire (élus, professionnels, associations...)

LES FICHES ACTIONS

❖ Sommaire :

N°	SECTEUR	INTITULE DES ACTIONS
1	ENFANCE	➤ GRANDIR ET EXPLORER LE MONDE ➤ LAEP ➤ LA LUDOTHEQUE
2	JEUNESSE	➤ EPANOUISSEMENT-SOUTIEN ET INITIATIVE
3	FAMILLE	➤ PARENTALITE ET AMBITION EDUCATIVE ○ <u>VOIR PROJET SPECIFIQUE</u>
4	SENIOR	➤ BIEN VEILLIR EN SANTE ➤ BIEN VIELLIR A DOMICILE
5	SANTE	➤ ACCES AUX DROITS ➤ PREVENTION ET PROMOTION SANTE



PROJET FAMILLE 2025-2027



CENTRE SOCIAL ZABITAN

UN PROJET FAMILLE POUR

Prendre en
compte les
besoins des
familles du
territoire

Développer
des actions
collectives
avec les
familles

Soutenir la
fonction
parentale et
faciliter les
relations
parents-enfants

Permettre aux
parents de
concilier vie
professionnelle,
familiale et vie
sociale

Renforcer le
projet global
de LA Maison
sur le
champ de la
famille

Créer
du lien
entre
les
familles

PRELIMINAIRE

La mise en place du « projet famille » est intégré au projet d'animation globale du centre social.

Par ce biais, le Centre social sera acteur de l'amélioration de la vie personnelle et familiale des différents membres des familles du territoire.

Pour ce faire, les activités seront centrées, dans le cadre d'une première année de fonctionnement, sur des ateliers interactifs de soutien à la parentalité et des actions de proximité visant différents objectifs :

- Favoriser un apprentissage à la communication non violente (CNV) pour mieux prévenir et gérer les relations conflictuelles parents/enfants.
- Renforcer la cohésion familiale, les relations intergénérationnelles et les solidarités de voisinage (animation de proximité, sortie familiale, marche-promenade détente).
- Développer les compétences et la confiance des parents dans leur capacité à accompagner la scolarité de leurs enfants dans une démarche de co-éducation avec les équipes enseignantes. (Soutien à la scolarité).

Un projet « animation collective famille » sera porté, dans une deuxième phase de fonctionnement avec le recrutement futur, d'un « référent famille » dont la mission sera de fédérer les actions destinées aux groupes familiaux dans le cadre d'un projet qui va associer l'ensemble des acteurs du territoire et les familles elles-mêmes, en étant au plus près de leurs besoins.

Les actions supposeront à la fois une écoute, un accompagnement individuel et l'impulsion d'une dynamique collective au sein du groupe familial. C'est un constat-diagnostic qui nous a amené à prioriser nos actions.

Constat diagnostic

En 2019, 2180 familles allocataires vivent dans la commune de Vieux-habitants, dont 768 familles monoparentales, soit une proportion de 35,2% contre 63,7 en Guadeloupe.

La proportion de ces familles a connu une augmentation, passant de 752 en 2008 à 800 en 2019.

Une attention particulière aux familles monoparentales sera nécessaire, afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité augmente les risques de pauvreté et de difficultés éducatifs ; elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée.

➤ Dans le champ de la parentalité, la collectivité observe sur son territoire :

- Une augmentation des situations de parents en proie à des difficultés multiples.
- De nombreuses familles isolées et en perte de repères éducationnels du fait, souvent du jeune âge, du manque de soutien et de ressources financières.
- Des parents qui travaillent et qui ne disposent pas de mode de garde ou de solutions alternatives ayant pour conséquence de retarder l'accès au lieu de socialisation précoce.
- Une faible implication, d'une part, des parents dans la vie de l'école et d'autre part, dans les actions de soutien à la parentalité proposées.
- -Une présence encore trop faible dans la vie de l'école ou dans la scolarité de l'enfant.
- -Un manque de confiance des parents face aux institutions.
- Des familles en demande d'accompagnement social en lien avec les problématiques éducatives existantes.
- Un 2^e diagnostic concerté avec des partenaires sociaux du territoire, met en relief :
- Une évolution de l'environnement et des familles.

- Un renforcement de la précarité, des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel.
- La fragilisation de la population.
- Un taux de chômage important.
- Une accentuation des questionnements autour des familles monoparentales (effectif en hausse sur le territoire).
- Des parents qui ont des difficultés dans leur rôle d'éducateur.
- Une augmentation des difficultés éducatives dans les familles où les 2 parents sont présents.
- L'importance de familles monoparentales et de parents encore plus vulnérables depuis la pandémie du COVID-19.
- Certains parents souffrent de conduites addictives.
- Une fragilité sociale et sanitaire.
- Certains parents isolés ne pratiquent aucune activité avec leurs enfants. Ils ont des difficultés à les accompagner dans leur scolarité et ont besoins d'outils pour apprendre à faire avec leurs enfants.

Les partenaires sociaux ont aussi relevé :

- Des problématiques exacerbées à l'adolescence.
- Des enfants fragilisés dès le plus jeune âge par un mal être au quotidien.
- Des problèmes d'intégration à l'école.
- Des difficultés à trouver leur place dans leur famille.
- Un taux d'échec scolaire en augmentation.
- Des mesures de placement en hausse.

OBJECTIF

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF OPERATIONNEL
Accompagner les parents dans leur fonction parentale	○ Outiller les parents pour mieux communiquer avec leurs enfants ○ Développer les compétences des parents pour accompagner la scolarité de leurs enfants ○ Définir une fonction de coordination des actions et services de soutien à la parentalité « Référent famille »
Optimiser le lien intra-familial	○ Organiser des ateliers, des sorties, des activités comme moyen de rencontre et de création de liens parents-enfants
Favoriser la vie sociale des parents	○ Organiser avec la participation des parents, des rencontres, des discussions, des projets, des évènements.
Développer des partenariats avec les acteurs du territoire	○ Participation au réseau de coordination du REAPP. ○ Représentation de la structure à des évènements, et des manifestations autour de la famille et de la parentalité.

LES AXES D'INTERVENTION

LES ORIENTATIONS



Co-construire en partenariat des réponses adaptées et concertées



Placer les familles au cœur du projet : être à l'écoute active...



Développer des actions de soutien à la parentalité en transversalité



Favoriser le lien parent-enfant par le biais d'activités



Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture en famille

➤ **AXE 1 : LE PRINCIPE D'UNE CO-CONSTRUCTION :**

Notre projet s'inscrit dans une co-éducation qui fait place à une fonction d'écoute et une position active et participative des familles car il s'agit de « faire, d'organiser, de travailler à leur bien-être » avec leur participation.

Cette co-éducation est vue comme une collaboration des parents dans une visée éducative pour les accompagner dans leurs compétences parentales dans le but de les amener à trouver des solutions de « sortie de crise » ou organiser tout simplement des activités pour renforcer la cohésion et le bien-être intra-familial.

Cette co-construction se traduira par :

- Une réflexion sur la manière d'impliquer les familles pour piloter les actions.
- Une implication des familles dans tous les projets qui seront mis en place à leur intention.
- Le pilotage des sorties familiales par une commission de bénévoles.
- L'association des parents dans le choix des thèmes de débat et d'information.
- La participation des familles aux bilans des actions et à l'évaluation du projet global.
- La participation des familles aux instances décisionnelles.

➤ **AXE 2 : DES ACTIVITES POUR RENFORCER LE LIEN INTRA FAMILIAL**

Les contenus des activités et ateliers viseront à amener les parents à identifier, à apprendre à développer leurs ressources et à saisir la qualité de leurs sentiments et de leurs émotions pour mieux les gérer dans une relation éducative.

Il sauront à même d'identifier ce qu'ils considèrent comme des échecs, des blocages, des conflits dans la relation avec leurs enfants pour réussir à les surmonter, à prendre du recul et avoir une meilleure estime de soi.

En acquérant de la confiance en eux, les parents et les enfants apprendront à augmenter leur autonomie et leurs capacités à entreprendre des projets ensemble pour le bien-être de toute la famille ; ils amélioreront ainsi, leurs rapports à eux et aux autres .

Une diversité d'ateliers et d'actions permettront ainsi, de développer des liens sociaux de proximité, de renforcer le lien intrafamilial par le biais d'activités culturelles, éducatives et sociales.

La transversalité sera un enjeu important du projet famille. C'est grâce à des liens actifs et une communication efficiente entre les différents secteurs du centre social que pourront se créer des projets cohérents. Cette communication sera donc mise en place sous différentes formes :

- Lors des réunions entre les responsables de secteurs du centre social, le référent famille sera présent.

- Des rencontres individuelles et collectives seront organisées régulièrement avec la directrice.

Cette transversalité se mettra en place de façon progressive et régulière lors des actions proposées aux habitants. : Atelier parents -enfants, sorties...

Ce lien entre les différents secteurs du centre social permettra aussi aux différents publics de se rencontrer.

➤ **AXE 3 : Le recrutement d'un « référent famille »**

La maîtrise des coûts financiers de la collectivité ne permet pas à ce jour, le recrutement d'un référent famille en conformité avec la réglementation CNAF (travailleur social).

Une réflexion est engagée pour l'étude d'une stratégie :

- Promotion interne d'un agent de la collectivité en VAE
- Recherche de financement complémentaire à la Ps ACF (fonds Européen)

LES FICHES ACTIONS

❖ Sommaire :

N°	SECTEUR	INTITULE DES ACTIONS
1	FAMILLE	• Accompagnement parentalité • Rendez-vous famille • Départ en vacances • Sortie familiale • Soutien parental à la scolarité • Atelier cuisine • Accompagnement individualisé

PILOTAGE

Comme évoqué dans le projet animation globale, la gouvernance participative procède d'un désir partagé du " faire ensemble " comme ligne directrice de notre fonctionnement dans la réalisation des objectifs de ce projet « animation collective famille ».

La participation des familles et partenaires aux différents niveaux de gestion du centre sera , par conséquent, impérative.

Cela impliquera une participation des familles en amont du projet, avec des phases de débat public et une transparence plus grande. L'objectif sera ainsi d'améliorer la cohésion sociale, grâce à l'implication de tous pour faire émerger un espace de dialogue, générateur de lien social entre les citoyens.

Le fonctionnement participatif est essentiel dans le cadre du projet famille-parentalité. Il a été détaillé dans le projet social avec différentes modalités. Ainsi, dans le cadre de nos interventions auprès des familles et leur implication dans une démarche collaborative, plusieurs niveaux d'instances, seront mises en place, afin de faire vivre le projet :

✓ Un comité de pilotage

Afin d'initier cette gouvernance participative la première étape sera de constituer un comité de pilotage, c'est-à-dire un groupe de travail ayant pour objectif de veiller au bon fonctionnement du projet famille- parentalité. Cette instance aura un rôle décisionnaire et sera garant du bon déroulement du projet dans son ensemble. Ce groupe sera constitué du directeur, de bénévoles, de partenaires et d'élus.

Afin d'avoir des réponses optimales, d'acter les décisions et d'évaluer progressivement les actions, le comité de pilotage du projet famille se réunira une fois par trimestre.

✓ Un Comité technique

Au-delà de cette instance et sous la responsabilité du comité de pilotage, on retrouvera un comité technique.

Le comité technique famille est un groupe de travail avec des missions bien spécifiques. Il devra donc suivre la cohérence des actions mises en place permettant le bon déroulement du projet famille ; proposer les outils d'évaluation du projet ; comparer et évaluer les résultats obtenus en lien avec les objectifs fixés initialement.

De ce fait, le comité technique famille pourra faire des propositions d'évolution et ou de correction du projet famille au comité de pilotage afin qu'il acte des décisions. Le comité de pilotage reste la seule instance décisionnaire.

Le comité technique famille se réunira une fois par trimestre Cette instance aura lieu en amont du comité de pilotage afin de permettre un lien qualitatif entre les 2 groupes de travail.

✓ Des groupes d'habitants

Au-delà de ces 2 instances, des groupes de travail habitants- bénévoles pourront s'informer, proposer au fur et à mesure des actions, sur des thématiques précises et en fonction de l'évolution du projet famille. Ces groupes seront aussi des supports au comité technique famille et au comité de pilotage.

SUIVI ET EVALUTION

Le suivi et l'évaluation du projet famille se feront de manière constante et régulière et en fonction de l'évolution des besoins et des demandes des familles du territoire. Le projet famille présenté ci-dessus est une proposition à un instant précis.

L'objectif n'est pas qu'il reste figé, mais qu'il puisse évoluer en étant réajusté en permanence.

Comme évoqué dans le projet animation globale, les objectifs et les actions déterminés seront évalués chaque année et susceptibles d'être modifiés pour différents objectifs :

- Objectif mal calibré, action non réalisable, coût de certaines prestations.
- Absence de moyens (humain, financier, matériel...)
- Impact, nécessité d'actions permettant de multiplier les offres.

Toutes ces raisons vont nous amener à nous remettre en question à chaque instant. La communication interne sera très précieuse pour garder un cap commun.

Malgré cette évolution du « projet Famille-Parentalité », possible, les objectifs généraux resteront les mêmes car ils sont une réponse précise à un besoin constaté, comme indiqué dans l'évaluation du projet social global.

BUDGET



BUDGET PREVISIONNEL 2025

PROJET DE CREATION DU CENTRE SOCIAL VIEUX-HABITANTS

CHARGES D'EXPLOITATION	MONTANTS	PRODUITS D'EXPLOITATION	MONTANTS
60 ACHATS	12133	70 REMUNERATION DES SERVICES	78797
Fournitures d'atelier ou d'activités	10933	Participation des usagers	500
Eau, Gaz, Electricité		Prestations de services CAF (AGC)	75297
Fournitures d'entretien et de bureau	700	Autre prestation de service CAF (CLAS)	3000
Autres (Atelier CNV)	500	Autres produits	
61 SERVICES EXTERNES	15400	74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	144282
Sous traitance générale		ETAT	
Formation des bénévoles	500	Emplois aidés par l'Etat (ASP-FONJEP)	
Locations Chapiteaux	7200	CUCS Crédits Acsé (mission ville)	
Travaux d'entretien et de réparation		Autres	
Primes d'assurances	500	Autres	
Autres Prestations collations divers	7200	FONDS SOCIAL EUROPEEN	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	38000		
Transports d'activités et d'animations	2000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Missions et réceptions	2000	Région	
Frais postaux - Téléphone	200	Département	
Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	29500	Intercommunalité	
Publicité et Publications	2000	Communes	108816
Autres (Prestations communication	1300	ORGANISMES SEMI-PUBLICS	
Cotisation FEVES (fédé centre sociaux)	1000	Subvention Caf – FPT (appel à projet)	35466
63 IMPOTS ET TAXES			
Taxes sur salaires		SUBVENTION REAAP	
Autres impôts et taxes		Caisse d'Allocations Familiales	
64 FRAIS DE PERSONNEL	157546	DJSCS	
Salaires		SUBVENTIONS PIVEES	
-Cout poste pilotage AGC	121047		
- Animateur territorial proratisé	26833		
-Contrat apprentissage proratisé	6333	Entreprises	
Autres		Autres	
Mise à disposition accompagnateurs	2000		
Vacataires Acc scolaire proratisé	1333		
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	
		Participation des adhérents	
68 DOTATIONS		Autres	
Amortissements			
Provisions			
Valorisation des contributions à titre gratuit	50499	Valorisation des contributions à titre gratuit	50499
En nature (locaux matériel)	8000	En nature (locaux matériel)	8000
Mise à disposition de personnel	36499	Mise à disposition de personnel	36499
Valorisation du bénévolat	6000	Valorisation du bénévolat	6000
Dépenses totales	273578	Recettes totales	273578

PS AGC 2025 = 75 297,31€

❖ QUOTE-PART LOGISTIQUE

Direction : 58 414

Accueil : 49 473

Comptabilité (proratisé) 12 160

+

Dépense Pilotage 11500 Mission-réception

Frais de colloque

Formations bénévoles +équipe pilotage

Cotisation réseau fédéral

Publicité communication

Total annuel = 131 547 €

Dépense annuel Pilotage

Quote -Part Logistique x 35%

Quote- Part logistique = **46 041 €**

❖ CALCUL PS

Dépense Annuel Pilotage 131 547

+

Quote part logistique 46041

= 177 588 € x 42,40%

PS = **75 297,31 €**

ANALYSE COMPTABLE

Le BP 2025 est arrêté à la somme de : **273 578 €.**

C'est un budget consolidé, CAF / Commune pour solliciter la demande d'agrément et lancer l'activité de fonctionnement de l'équipement.

- 1) Rapporté à ce budget la participation de la CAF est de 42%.
- 2) La commune : 56 %
- 3) La participation des usagers : 2%

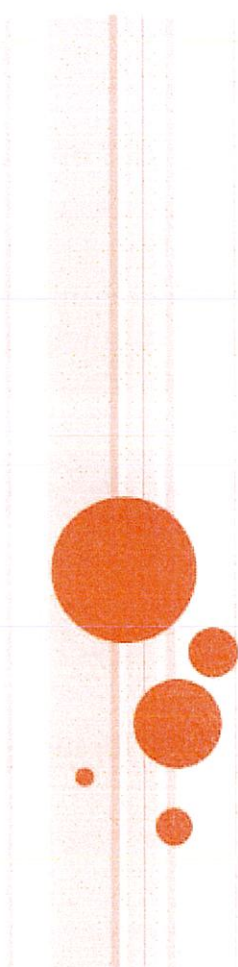
- Sur le pourcentage communal (56%), c'est le chapitre des contributions en nature et en personnel qui présente la dépense la plus importante (29 %) .
Le solde des 56%, soit 27 % se répartit pour 20% dans une contribution à un appel à projet FPT pour des activités d'animation itinérante et un 2^e projet concernant un accompagnement à la parentalité. Projet validé en CM (conseil municipal) du mois de Février .

Il reste 7% de dépenses, ventilées sur de nouvelles actions inscrites au BP 2025 :

- Ticket sport.
- Marche santé- bien-être
- Jardin partagé
- Education à la sécurité routière
- Soutien scolaire et accompagnement des parents à la scolarité de leurs enfants

- Des actions prévues, en poursuite de réalisation pour l'année 2026.
Pour une maîtrise des dépenses :
 - Concertation en cours avec autres financeurs (Conseil Départemental, DRAJES, ARS.)
 - Barème de participation financière du public aux activités à envisager
 - Appel à projet
 - Recherche de Ps

- Charge de personnel : 52 % (même si ce st des agents mis à disposition)
 - Projet étude FSE avec le service prospection et projet structurant de la collectivité.



**Merci pour votre
attention**